

L'année 2023 a été marquée par le redressement de l'activité des écoles de cirque et l'enregistrement du Titre professionnel TIAC au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Conformément aux orientations voulues par l'Assemblée Générale, la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) a lancé les Etats Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque, créé un module de formation pour le plan de prévention et de lutte contre les VHSS, accompagné les écoles de cirque pour la Nuit du Cirque et soutenu le réseau dans son développement. Cette année a également été marquée par une belle édition des Rencontres Nationales au regard de la fréquentation. Tous ces projets se reflètent dans les comptes annuels.

Les charges de la fédération évoluent avec les changements de modes de vie : les déplacements font de plus en plus place aux réunions en visioconférence et le numérique prend une place grandissante. Les produits s'alignent avec la reprise des licences – en étant proches des niveaux d'avant la crise sanitaire.

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2023

Il s'établit à hauteur de :

- **761 572 € en charges**
- **767 222 € en produits**



Et permet de constater un **résultat excédentaire d'un montant de 5 650 €**
 Pour mémoire le résultat 2022 était excédentaire de 36 323 €

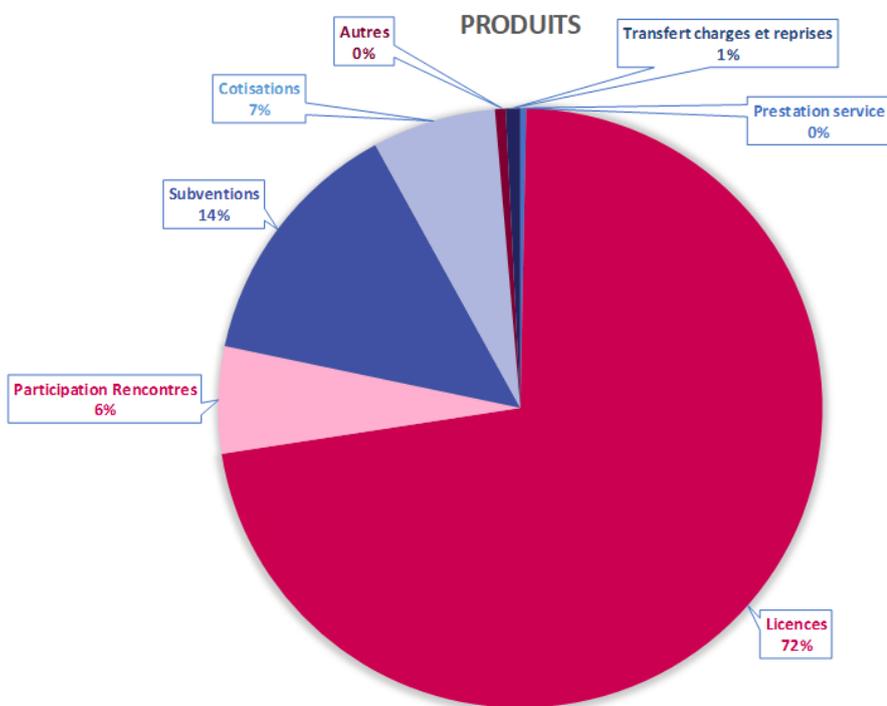
Le compte d'exploitation 2023 s'établit à hauteur de :

- **759 595 € en dépenses**
- **762 887 € en recettes**

COMMENTAIRES SUR LES VARIATIONS ENTRE 2022 ET 2023

EN PRODUITS : une diminution des recettes globales de 112 284 €

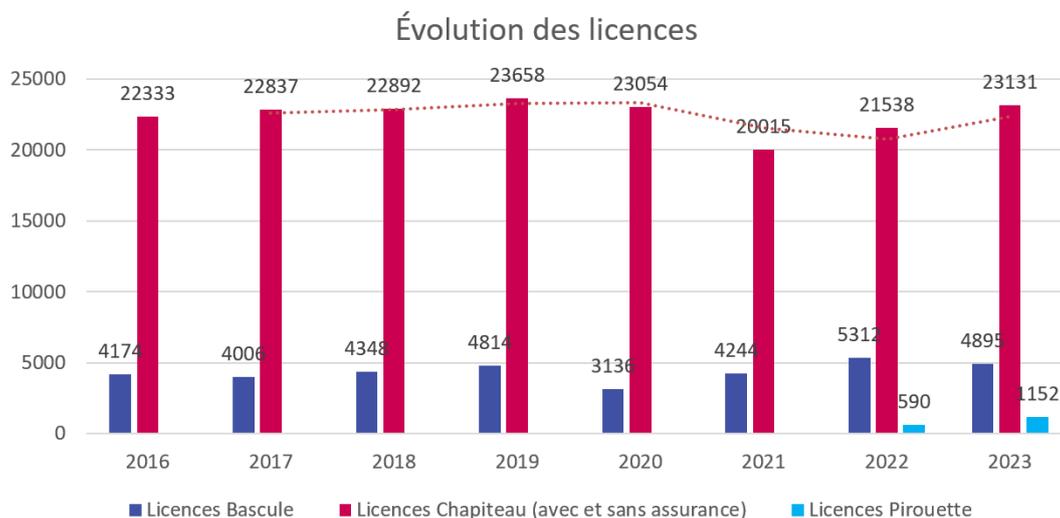
Cette diminution est principalement liée à la fin du projet européen COSMIC (partenariat FEDEC).



PRINCIPAUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Ventes

Elles ont quasiment retrouvé leur niveau d'avant la crise sanitaire. Cela ne traduit pas forcément le fait que les écoles de cirque ont retrouvé tous leurs publics. En effet, le nombre d'écoles de cirque adhérentes a évolué entre ces 2 périodes.

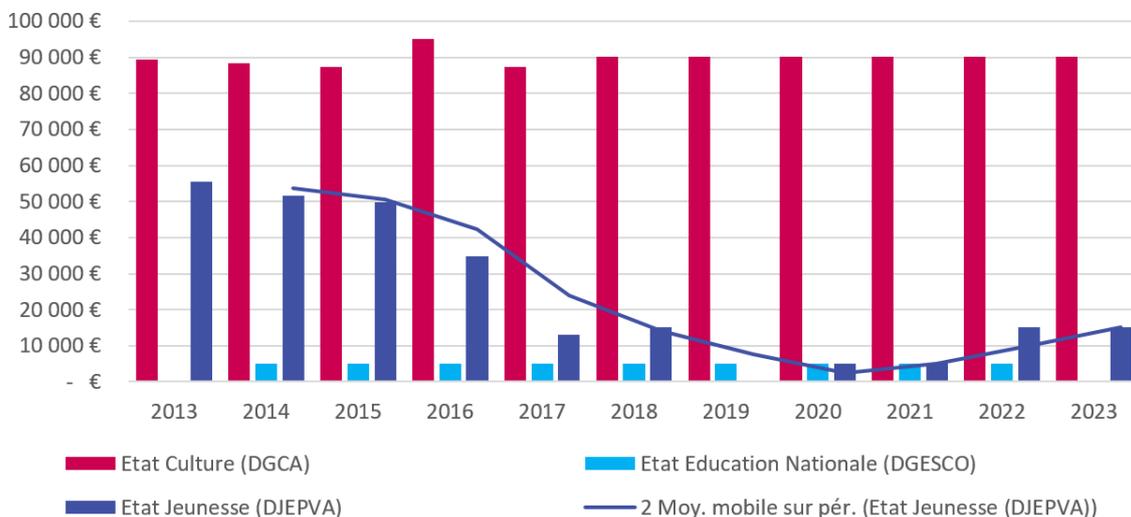


Rappel : depuis 2015, augmentation annuelle du tarif de la licence + 1.5% soit +0.30 €/an pour la licence Chapiteau et +0.10 €/an pour la licence Bascule.

Subventions d'exploitation

Les subventions de fonctionnement ont fortement baissé notamment à cause de la fin du projet européen Cosmic. La subvention de la DJEPVA – Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative – a été maintenue tandis que la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) n'a pas attribué de subvention en 2023.

Évolution des subventions nationales



Cotisations

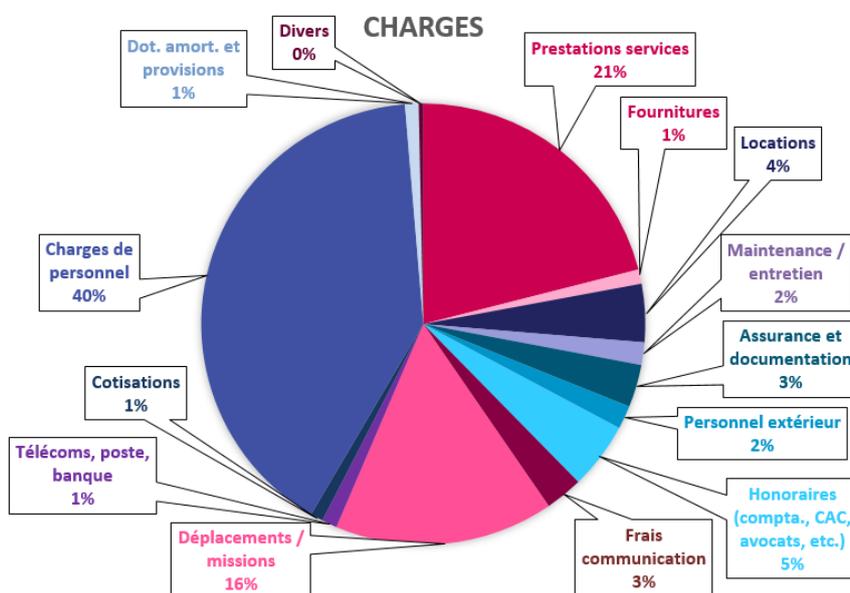
Elles sont en hausse – en cohérence avec l'augmentation du nombre de licences. Le nombre d'adhérents a augmenté (157 contre 151 en 2022).

Reprises et transferts

Ce poste a fortement diminué avec la fin du projet européen. Le montant des autres transferts est conforme aux années précédentes d'exercice.

EN DÉPENSES : une baisse des charges globales de 81 611 €

Cette baisse est essentiellement due à la fin du projet COSMIC et aux charges associées (frais de mission et prestations de service). Les autres charges ont légèrement augmenté ce qui correspond à l'activité de la fédération.



PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Achats, services et prestations

Ces postes, en augmentation, reflètent les frais liés aux projets fédéraux de l'année 2023 : enregistrement du TIAC au RNCP, Etats Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque, anniversaire des 35 ans des Rencontres Nationales.

Rémunérations et intérim

Ces charges sont en légère hausse. L'équipe fédérale a été stabilisée en 2023 et ce poste de dépenses reflète une année de fonctionnement presque pleine et entière. L'équipe a conservé la même taille (6 personnes).

Dotations et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions pour risques et charges sont augmenté par rapport à 2022. Cela est dû principalement à la mise à jour de la provision pour le départ en retraite du personnel.

LE BILAN AU 31/12/2023

Le bilan au 31/12/2023 s'équilibre à 878 217 €.

COMMENTAIRE DU BILAN

À L'ACTIF

Au niveau des immobilisations financières :

- La comptabilisation de la nouvelle base de données fédérale

Au niveau des créances :

- Une diminution des « créances usagers et comptes rattachés » due à la ré-adhésion plus tardive des écoles de cirque ;
- Une diminution des « autres créances » : intégration de la subvention pluriannuelle du ministère de la Culture (DG2TDC) et solde du projet européen ;
- Des disponibilités de trésorerie à hauteur de 706 362 € en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des charges constatées d'avance :

- Une légère baisse des charges constatées d'avance par rapport à l'exercice précédent (cotisations et abonnements).

Les disponibilités de fin d'année se révèlent cohérentes avec les rythmes de fonctionnement de la Fédération et témoignent d'une situation saine et tout à fait normale.

AU PASSIF

Des fonds associatifs et réserves à hauteur de 507 244 €, des provisions à hauteur de 6 764 € et des dettes à hauteur de 364 209 € qui se ventilent de la manière suivante :

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Aux projets associatifs.

